

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

## Dévoilement de la politique des aînés de la Municipalité d'Amherst

AMHERST, le 11 mai 2021 – La Municipalité d'Amherst est heureuse de dévoiler sa toute première politique des aînés adoptée dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

« La Municipalité d'Amherst est une communauté rurale comptant plus de 1 500 citoyens et composée de nombreuses familles présentes de génération en génération. Cette politique MADA est une façon de remercier nos citoyens, bâtisseurs de notre belle municipalité », a souligné le maire, M. Jean-Guy Galipeau.

## Des actions innovantes pour la qualité de vie des aînés d'Amherst

La politique et son plan d'action triennal portent sur neuf orientations : espaces extérieurs et bâtiments, transport - mobilité, habitat - milieu de vie, respect et inclusion sociale, loisirs, participation sociale, communication et information, santé et services sociaux ainsi que sécurité.

Les actions qui seront mises en place touchent la qualité de vie des aînés. Par exemple, l'accès à l'information et aux services, l'accroissement du sentiment de sécurité des aînés et l'amélioration de l'accessibilité aux lieux publics sont au cœur du plan d'action.

« Au total, ce sont plus de 80 actions qui seront mises en œuvre pour le bien-être des aînés et plus largement, de notre communauté », a mentionné avec enthousiasme le conseiller municipal district 2 et responsable de la démarche MADA, M. Robert Cardinal.

## Aide financière du gouvernement du Québec et travaux du comité de pilotage

Cette nouvelle politique et son plan d'action voient le jour grâce à une aide financière de 10 500 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Programme de soutien à la démarche MADA ainsi qu'aux travaux du comité de pilotage qui s'est réuni à 14 reprises et a notamment procédé à des consultations auprès des aînés.

Le comité était composé comme suit :

- 1. M. Robert Cardinal, conseiller municipal responsable de la démarche MADA et président du comité
- 2. Mme Marie-Andrée Farley, représentante du milieu
- 3. Mme Francine Maurice, représentante du milieu
- 4. Mme Diane St-Georges, représentante du milieu
- 5. Mme Martine Labelle, organisatrice communautaire, CISSS des Laurentides
- 6. Mme Alison Drylie, conseillère au développement économique, Corporation de développement économique MRC des Laurentides
- 7. M. Marc St-Pierre, directeur général et responsable administratif démarche MADA

Le comité était appuyé dans ses travaux par M. Luc Leblanc, formateur à Espace Muni et par Mme Marie-Josée Dubé, chargée de projet (Dubé Barsalou communications).

Pour tout connaître de la nouvelle politique, nous vous invitons à la consulter sur le site internet de la Municipalité au municipalite.amherst.qc.ca.

- 30 -

SOURCE : Municipalité d'Amherst

Renseignements: Marc St-Pierre Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité d'Amherst 819 217-7009

mstpierre@municipalite.amherst.qc.ca